

Nombre de Membres en exercice :	20
Nombre de Membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	13
Votes Pour :	13
Votes Contre :	00
Vote blanc ou nul :	00
Abstention :	00

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

N° CS-2025-20

Séance du 25 juin 2025

L'an deux mille-vingt-cinq, le vingt-cinq juin à dix-huit heures, se sont réunis dans la salle de réunion du SIEGA les membres du Conseil Syndical du SIAGA, sous la présidence de Jean-Louis Reynaud, Président en exercice, dûment convoqués le dix-neuf juin deux mille-vingt-cinq.

Monsieur Alain PERROT a été désigné secrétaire de séance.

Nom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
Monsieur Freddy REY			X		Madame Dominique COMBAZ	X			
Madame Nadine REUX		X			Monsieur Alain PERROT	X			
Monsieur Williams DUFOUR	X				Monsieur Bertrand PUGNOT		X		
Monsieur Daniel BATON	X				Madame Evelyne LABRUDE		X		
Monsieur Fabien GALLICE	X				Monsieur Pierre FAYARD	X			
Monsieur Éric PHILIPPE		X			Monsieur Roger JOURNET	X			
Monsieur Jean-Louis REYNAUD	X				Monsieur Marc GAUTIER			X	
Monsieur Raymond VAGNON		X			Monsieur Robert EYRAUD	X			
Monsieur Mathias LAVOLE		X			Monsieur Stéphane GUSMEROLI	X			
Monsieur GENTIL Pascal	X				Monsieur BOURDIER Gilles	X			

Objet : Inventaires environnementaux du projet de restauration de la confluence Guiers Rhône

Monsieur le Président rappelle que le SIAGA a pour projet la restauration de la confluence Guiers-Rhône à Saint Genix les Villages et Aoste. Cette renaturation implique des travaux hydromorphologiques ayant un impact temporaire sur les milieux concernés. Des suivis environnementaux sont donc nécessaires afin de définir l'état initial de ces milieux, les effets du projet sur ces derniers ainsi des mesures d'accompagnement.

Monsieur le Président :

Rappelle que cette action est estimée à 30 000 € HT.

Propose de solliciter les aides des financeurs les plus élevées possibles pour le financement de ces suivis.

Propose de signer tous les documents relatifs à cette demande.

Suivez notre actualité !

www.guilers-siaga.fr



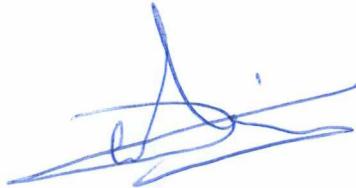
REÇU EN PREFECTURE
le 27/06/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-038-200079192-20250625-CS_2025_20

27, Avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont-de-Beauvoisin
04 76 37 26 26
contact@guilers-siaga.fr

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité

Fait et délibéré en séance
Le 25/06/2025

Le secrétaire de séance
Alain Perrot



Le Président
Jean-Louis Reynaud



Publiée le : 27/06/2025
Transmise au Représentant de l'État le : 27/06/2025
M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Suivez notre actualité !

www.guilers-siaga.fr



REÇU EN PREFECTURE
le 27/06/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-038-200079192-20250625-CS_2025_20-

 27, Avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont-de-Beauvoisin
 04 76 37 26 26
 contact@guiers-siaga.fr